

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUEBEC, MERCREDI 20 AVRIL, 1859.

No. 1.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

PRIME.—Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés *payant d'avance*, recevront *gratis*, *L'Observateur* pendant un an.

A NOS LECTEURS.

Avec le présent numéro commence le second volume de *L'Observateur*. Quand nous pensons à tous les sacrifices qu'il nous a fallu faire pour lutter contre la haine et l'imbécillité de certains individus haut placés, nous nous rappelons aussitôt que nos efforts ont été amplement récompensés. A peine le premier numéro de *L'Observateur* venait-il de paraître, que nos adversaires le faisaient arracher de nos portiers!!! Un mois s'écoula avant qu'il nous fut possible de reprendre la publication de notre journal. Enfin le 20 avril 1858 le second numéro de *L'Observateur* fut livré au public. Nous avions alors QUARANTE TROIS abonnés! Aujourd'hui, nous en avons au-dessus de mille! Nous savons que nous devons ce succès à la bonté des principes politiques que nous défendons et qui peu à peu sont reconnus et appréciés par tous ceux qui veulent la justice et l'équité partout et pour tous. Bien que la position de journaliste soit épineuse, et que nous ayons été pour ainsi dire forcé pour nous défendre, de la choisir, l'encouragement que nous avons reçu est trop significatif pour que nous ne suivions pas la trace que nous nous étions tracée.

Ainsi donc, quelques soient les obstacles ou les débars que nous aurons à subir, nous en prenons d'avance notre parti. Nous n'aurons qu'un but : celui de prouver que nous savons apprécier l'encouragement qui nous est prodigué.

Pour cela, aucun sacrifice ne sera épargné.

Nous croyons en avoir donné, déjà, des preuves suffisantes.

UN PROCÈS REMIS.

Le procès en litige entre les HONNÊTES directeurs de la *Caisse d'Économie de Saint-Roch* et les ex-déposants de cette

institution a été remis pour les raisons suivantes.

1. Parce que le juge Chabot devant qui l'affaire devait être, de nouveau, plaidée, est parent de maître Prevost dont il est le CONSEIL.

2. Parce que l'avocat des ex-déposants, M. André Stuart, ayant reçu le chapeau à trois cornes et devant BIEN TOI partir pour l'Angleterre avec son ami le maire Langevin, pour avoir l'argent nécessaire à la construction du Chemin de fer du Nord, les ex-déposants se trouvent obligés de choisir un autre avocat.

3. Parce que les directeurs ayant des intérêts communs en politique avec la plupart des sommités judiciaires et ministérielles du jour, ont réussi jusqu'à présent à faire protéger les spoliateurs contre les honnêtes citoyens qui ont bien voulu leur confier leur argent qu'ils osent demander!

OBÉISSANCE PASSIVE.

Forcé de rendre compte de sa conduite publique, Pierre Gauvreau dit et fait dire par ses amis que s'il a commis des fautes c'est parce qu'il était obligé d'obéir à ses supérieurs! (textuel) Par exemple, il paraît que Baby devant un jour recevoir du gouvernement une somme de \$100,000, Killaly accorda au bonhomme celle de \$150,000, et Pierre Gauvreau, pour obéir à ses supérieurs fut obligé de certifier ce compte!!!

Quelle impudence!

Pourtant cet item ne se trouve point marqué dans le *livre bleu*.

Somme toute, les députés qui doivent juger Pierre Gauvreau, sont plutôt ses amis que ses juges. Il n'en peut être autrement, la plupart d'entre eux sont ses complices. Néanmoins que Dubord joue une nouvelle farce ou qu'il se décide à faire son devoir, les citoyens n'en porteront pas moins un jugement de culpabilité sur ces hommes qui ne rougissent pas plus qu'ils ne reculent devant aucun crime politique.

Selon le *Chronicle* le témoignage de Pierre Gauvreau a duré quatre jours.

Des lettres de Toronto nous apprennent que les avancés et les contradictions sans nombre de maître Pierre sont de nature à faire espérer sinon une visite à Kingston où l'enverrait un gouvernement juste et honnête, au moins la perte de sa situation. On dit que le député Dubord n'ayant pas voulu consentir au départ de maître Pierre, celui-ci agi à l'égard de ce député de ma-

nière à se faire rappeler à l'ordre. On ajoute même que maître Pierre a frappé le député Dubord. De pareils procédés parlent peu en faveur du *certifié-architecte*, et, nous croyons que malgré les *flots de vin* et les *flots d'écus* de Baby, le ministère sera obligé de sacrifier son violet. O'Farrell a bien été sacrifié pourquoi Gauvreau ne le serait-il pas?

UNE QUESTION.

Le maire Langevin qui l'automne dernier proclamait et faisait proclamer par ses fidèles qu'en construisant les quais du Palais la moitié du chemin de fer du Nord *était faite*, et qui, maintenant annonce qu'il faut que la cité fasse les plus grands sacrifices pour permettre à des capitalistes imagnaires de commencer ce chemin, aurait-il la complaisance d'informer les citoyens pour quelle raison *financière* l'état de dette de la corporation pour 1858, n'a pas été publié? Le revenu a-t-il été, en 1858, suffisant pour payer l'intérêt de la dette de la cité? S'il n'a été insuffisant, quel est le déficit et de quelle somme la dette a-t-elle été augmentée?

Il est temps que le maire Langevin donne des preuves qu'il a cessé de duper le public.

UNE NOMINATION.

Les directeurs du chemin de fer du Nord ont élu pour leur vice-président Napoléon Casault, écuyer, avocat. Ce monsieur a été, en outre, choisi pour accompagner à Londres le maire Langevin. Assurément qu'avec deux financiers comme ceux-là, les capitalistes anglais, vont s'empresser de dénouer les cordons de leurs bourses. Aussi conseillons-nous aux deux délégués de faire poser à leurs habits des sacs de poste pour importer les capitaux anglais! Badinage à part, est-il un homme raisonnable qui puisse dire, que le maire Langevin et l'avocat Casault sont des hommes qui peuvent nous obtenir des capitaux? Assurément non.

TRAIT DE BRAVOURE.

Les patriotes de 1837 étaient souvent attaqués, le soir, par les *bureaucrates*. Un docteur célèbre par le sacrifice qu'il a rendu à son pays en avalant un chiffon de papier blanc sur lequel était écrit son nom en compagnie de celui de plusieurs autres *patriotes*, craignant aussi de tomber entre les mains des *bureaucrates* emprunta de l'un de ses amis, marchand de Saint-Roch, un pistolet pour se défendre.